

Guides de l'Office de

la langue française

## Au féminin

Guide de féminisation des  
titres de fonction et des textes



107  
PUBLICATIONS  
DU QUÉBEC

# Au féminin

## Guide de féminisation des titres de fonction et des textes

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE  
Ministère des Communications du Québec  
Éléments de catalogage avant publication

Biron, Monique.

Au féminin: guide de féminisation des titres de fonction et des textes /  
[rédaction, Monique Biron, avec la collaboration de Gisèle Delage... et al.].  
— Québec: Publications du Québec, 1991.

(Guide de l'Office de la langue française)

Publication de la Direction des services linguistiques de l'Office de la  
langue française.

ISBN 2-551-14559-7

1. Féminisation des titres 2. Langage et langues — Différences entre sexes  
I. Delage, Gisèle. II. Québec (Province). Office de la langue française. Direc-  
tion des services linguistiques. III. Titre: Guide de féminisation des titres de  
fonction et des textes.

A11 L3 G83

Guides de l'Office de

la langue française

Les  
PUBLICATIONS  
DU QUÉBEC

# Au féminin

## Guide de féminisation des titres de fonction et des textes

Québec 

Publication de la Direction  
des services linguistiques  
de l'Office de la langue française

Rédaction  
Monique Biron

avec la collaboration de  
Gisèle Delage,  
Noëlle Guilloton,  
Pierrette Vachon-L'Heureux et  
Carole Verreault

Couverture : Liliane Bernier  
Mise en page : Micheline McNicoll

Cette brochure a été produite par  
Les Publications du Québec  
1279, boulevard Charest Ouest  
Québec (Québec)  
G1N 4K7

Premier tirage : mai 1991

Dépôt légal – 2<sup>e</sup> trimestre 1991  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 2-551-14559-7

© Gouvernement du Québec, 1991

---

## Préface

La féminisation linguistique est à l'ordre du jour. L'actualité de cette question tient au fait que les femmes ont de plus en plus accès à des postes qui, auparavant, étaient réservés aux hommes. Parce que la langue ne reflétait pas suffisamment cet acquis social et professionnel des femmes, on a vu apparaître dans l'usage, au cours des dernières années, des formes féminines nouvelles. Progressivement, on a vu se dessiner une tendance à utiliser de plus en plus souvent le féminin, notamment dans les titres et les fonctions, et aussi dans les écrits. Cette nouvelle façon de rédiger ne va pas sans soulever des problèmes d'écriture. Aussi les différents services de l'Office de la langue française reçoivent-ils de multiples demandes sur les règles à suivre lorsqu'on veut féminiser les textes.

Afin de répondre aux attentes exprimées au cours des années, l'Office de la langue française a donc publié à la *Gazette officielle*, de 1979 à 1984, trois avis sur la féminisation des titres et l'affichage des postes, puis en juin 1986, à la suite d'une vaste consultation, un document intitulé *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*.

De même, pour répondre aux questions que le public se pose sur la façon de féminiser, l'Office propose ce guide qui comprend deux parties. La première constitue un rappel des avis précédents sur la féminisation des titres et la deuxième, consacrée à la féminisation des textes, fait l'inventaire des procédés d'écriture.

Cependant, nous tenons à mentionner que, pour l'Office de la langue française, la féminisation des textes demeure toujours facultative. Nous souhaitons que cet ouvrage apporte des solutions aux

problèmes d'écriture que peut poser la féminisation; il met en valeur toutes les ressources dont dispose la langue française pour répondre aux exigences de la communication moderne.

Le président de l'Office  
de la langue française,

Jean-Claude Rondeau

---

## Table des matières

<b>1. Féminisation des titres</b>	<b>9</b>
1.1. Présentation	9
1.2. Remarques générales	9
1.3. Formation des féminins	10
1.3.1. Les noms terminés par <i>e</i>	10
1.3.2. Les noms terminés par <i>l</i>	10
1.3.3. Les noms terminés par <i>n</i>	11
1.3.4. Les noms terminés par <i>r</i>	11
1.3.4.1. Suffixes <i>-er</i> et <i>-ier</i>	11
1.3.4.2. Suffixe <i>-eur</i>	11
1.3.4.3. Suffixe <i>-teur</i>	12
1.3.5. Les noms terminés par <i>t</i> ou <i>d</i>	12
1.3.6. Les autres finales	13
1.3.6.1. Finale <i>-é</i>	13
1.3.6.2. Finale <i>-f</i>	13
1.3.6.3. Finale <i>-is</i>	13
<b>2. Féminisation des textes</b>	<b>15</b>
2.1. La qualité avant toute chose...	15
2.2. Écriture des formes des deux genres, en toutes lettres	15
2.2.1. Procédés stylistiques	16
2.2.1.1. Suppression de l'article et de l'adjectif	16
2.2.1.2. Utilisation de l'ellipse	17
2.2.1.3. Coordination sans répétition	18
2.2.1.4. Reprise par les pronoms	19
2.2.2. Remarques d'ordre grammatical	19
2.2.2.1. Accord des adjectifs et des participes	20
2.2.2.2. Place du féminin	20



2.3. Recours aux termes génériques et aux tournures neutres **20**

2.3.1. Termes génériques **21**

2.3.2. Tournures neutres **22**

**Conclusion** **25**

**Annexe I** – Liste de titres, fonctions et appellations de personnes au féminin **27**

**Annexe II** – Avis publiés à la Gazette officielle du Québec **33**

# 1. Féminisation des titres

## 1.1. Présentation

Nous présentons ici un condensé du document *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, qui porte sur la féminisation :

- des titres et des fonctions (**docteure, agricultrice, pompière, avocate**);
- des désignations de personnes fréquemment utilisées et dont les formes masculines sont souvent les seules à figurer dans les dictionnaires (**industrielle, amatrice, experte, savante**).

L'Office de la langue française tient compte du fait qu'il existe à l'heure actuelle, pour certains noms, deux ou plusieurs formes féminines possibles et acceptables. Les formes privilégiées par l'Office font l'objet d'une mention particulière et parfois d'un bref commentaire sur les motifs ayant justifié le choix.

## 1.2. Remarques générales

- Les dictionnaires tardent parfois à consigner certains féminins en usage. Cependant, beaucoup de féminins de formation régulière figurent depuis longtemps dans les dictionnaires les plus courants (ex. : **directrice, réalisatrice, fournisseuse, employeuse**). Il faut, bien sûr, les employer et éviter de créer des féminins irréguliers et inutiles.
- Certains titres ou certaines désignations sont des mots qui ont aussi un autre sens. Ainsi, le mot *débardeur* désigne aussi bien une personne qu'un vêtement et le mot *cuisinière* peut servir à désigner une personne ou un appareil électroménager. Dans la grande majorité des cas, cette homonymie ne pose aucun problème. Toutefois, lorsqu'un mot féminin est déjà utilisé comme qualificatif pour une personne (ex. : ingénieuse) ou bien lorsqu'il désigne un domaine d'activité (ex. : marine, médecine), on

est plus réticent à l'employer comme titre de fonction. Ces cas sont cependant rares.

- Les titres féminins d'usage récent sont parfois perçus comme insolites ou même péjoratifs. Le plus souvent, ces impressions s'estompent et une nouvelle habitude langagière s'installe petit à petit.

## 1.3. Formation des féminins

### 1.3.1. Les noms terminés par *e*

C'est à ce groupe qu'appartiennent la plupart des mots que l'on considère comme épiciens (c'est-à-dire ceux qui s'écrivent de la même manière au féminin et au masculin). Pour cette catégorie, le féminin sera marqué non pas par la terminaison, qui est la même pour les deux genres, mais plutôt par les mots qui accompagnent le nom.

Exemples : **une dentiste, une pilote,  
la capitaine, une guide,  
la juriste, une critique,  
l'architecte principale.**

Certains noms terminés par *e* ont un féminin en *-esse* attesté. C'est ainsi que l'Office a retenu les formes **mairesse** et **contremaîtresse**, qui étaient déjà en usage au Québec. Quant au mot *maître*, il garde généralement la même forme au féminin bien que le féminin *maîtresse* s'emploie aussi dans certaines expressions. Pour les autres noms de cette catégorie, l'Office privilégie la forme épicienne.

Exemples : **la ministre, une peintre,  
la notaire, une poète,  
la maîtresse électricienne,  
une maîtresse ou une maîtresse de ballet,  
une maîtresse de poste,  
une maîtresse en sciences infirmières.**

### 1.3.2. Les noms terminés par *l*

La forme féminine régulière des noms terminés par *l* s'obtient par l'ajout d'un *e* et le doublement du *l* dans certains cas. L'Office propose l'application de

cette règle à l'ensemble de ces noms. D'où : **une amirale, une caporale, une industrielle**, etc.

Le mot *consul* a une forme féminine attestée, *consulesse*, mais celle-ci est très peu utilisée. On applique dans ce cas la règle générale (ajout d'un *e*), ce qui donne : **une consule**.

Quant au mot *conseil*, on peut l'utiliser comme épïcène. On aura donc, par exemple, **une conseil en gestion, une économiste-conseil**.

### 1.3.3. Les noms terminés par *n*

La forme féminine de cette catégorie de noms s'obtient par l'ajout d'un *e* et le doublement du *n* dans certains cas. D'où : **une artisane, une écrivaine, une chirurgienne, une forgeronne**.

Quant au mot *mannequin*, il est attesté au masculin pour désigner une femme, mais on le considère de plus en plus comme un épïcène : **une mannequin**.

Les féminins réguliers de *marin* et *médecin* seraient, respectivement, *marine* et *médecine*, formes déjà utilisées pour désigner ces domaines d'activité. L'homonymie pouvant être gênante, l'Office propose de considérer *marin* et *médecin* comme épïcènes. On aura donc : **une marin, une médecin**.

### 1.3.4. Les noms terminés par *r*

#### 1.3.4.1. Suffixes *-er* et *-ier*

L'Office propose de généraliser la formation régulière du féminin en *-ère* et *-ière* sur le modèle de *bergère* et *ouvrière*. D'où : **une banquière, une bouchère, une brigadière, une charpentière, une financière, une greffière, une menuisère, une officière, une plombière**, etc.

#### 1.3.4.2. Suffixe *-eur*

Les noms en *-eur* forment régulièrement leur féminin en *-euse*. On aura donc : **une chauffeuse, une chroniqueuse, une débardeuse, une camionneuse, une fournisseuse, une chercheuse**.

On constate qu'il y a une valeur péjorative attachée parfois aux féminins en *-euse* et que la résistance à employer ces formes est plus forte lorsqu'il s'agit de professions de type intellectuel. Il en résulte un flottement, une concurrence de formes.

Ainsi, pour *professeur*, on trouve des attestations plus ou moins fréquentes de trois formes féminines concurrentes, soit une *professeur*, une *professeuse* et une *professeuse*. La forme **professeuse** s'est imposée.

Quant à *gouverneur* et *ingénieur*, l'usage a retenu les féminins **gouverneure** et **ingénieure**.

### 13.4.3. Suffixe *-teur*

Les noms en *-teur* forment régulièrement leur féminin en *-teuse*, (comme **chanteuse**) ou en *-trice* (comme **actrice**). Lorsqu'on hésite entre le suffixe *-teuse* et le suffixe *-trice*, il faut se demander si l'on peut former, à partir du nom masculin, un participe présent en remplaçant *-eur* par *-ant*. Si tel n'est pas le cas, le féminin est en *-trice*.

Exemples : arpenteur  arpentant  **arpenteuse**  
orateur  ---  **oratrice**

On notera d'ailleurs que beaucoup de noms féminins en *-trice* sont déjà en usage ou attestés. On a donc : **une animatrice, une réalisatrice, une agricultrice, une amatrice, une factrice, une instructrice, une oratrice, une rectrice, une sénatrice**, etc.

Il ne faut pas créer inutilement de nouveaux féminins. Ainsi, le mot **directrice**, attesté depuis longtemps dans les dictionnaires, est le seul féminin à retenir pour *directeur*.

En ce qui concerne les mots *auteur*, *sculpteur* et *docteur* pour lesquels plusieurs formes féminines étaient en concurrence, l'Office, tenant compte de l'usage, a retenu les féminins suivants : une **auteure**, une **sculpteure**, une **docteure**.

### 1.3.5. Les noms terminés par *t* ou *d*

La forme féminine des noms de cette catégorie s'obtient par l'ajout d'un *e* (candidat, candidate; tisserand, tisserande). On aura donc **une agente, une commandante, une consultante, une coopérante, une magistrate, une soldate**, etc.

Quant à *matelot*, *camelot* et *substitut*, l'Office propose de considérer ces noms comme épïcènes. On aura donc : **une matelot, une camelot, une substitut**.

### 1.3.6. Les autres finales

#### 1.3.6.1. Finale *é*

Le féminin de ces noms s'obtient par l'ajout d'un *e*. L'Office propose la généralisation de cet usage, sur le modèle de **associée** et **déléguée**. D'où : **une chargée de cours, une députée, une jurée**.

#### 1.3.6.2. Finale *f*

Quelques mots en *f* changent le *f* en *v* devant l'*e* du féminin (ex. : bref, brève), ce qui donnerait pour *chef* le féminin «chève», forme non attestée. Les formes *cheffe* ou *cheffesse* sont souvent perçues comme insolites ou ironiques. L'Office propose donc de considérer le mot *chef* comme épïcène. On aura : **une chef, la chef**.

#### 1.3.6.3. Finale *is*

Les mots en *is* forment leur féminin par l'ajout d'un *e* (marquis, marquise; promis, promise). Le féminin régulier de *commis* est donc *commise*. L'Office propose tout de même de considérer le mot *commis* comme épïcène. On aura donc : **une commis, la commis**.

## *2. Féminisation des textes*

### **2.1. La qualité avant toute chose...**

Cette partie du guide est consacrée aux techniques de féminisation des textes, notamment les conventions collectives, les documents et formulaires de gestion administrative, les manuels scolaires.

Le principe de base qui prévaut en matière de féminisation des textes est celui qui, de tout temps, a guidé les rédacteurs et les rédactrices pour la production de textes de qualité, à savoir la clarté du message et la cohérence de l'écriture.

Une fois posé ce préalable et afin de guider les personnes qui veulent faire usage du féminin dans les textes, l'Office de la langue française préconise l'utilisation des procédés suivants :

- l'écriture des formes des deux genres, en toutes lettres;
- le recours aux termes génériques et aux tournures neutres.

### **2.2. Écriture des formes des deux genres, en toutes lettres**

Il est maintenant de plus en plus fréquent de vouloir souligner dans un texte la présence des femmes.

Comme premier procédé de féminisation des textes, on recourt à l'écriture des formes féminines en toutes lettres, à côté des formes masculines, qu'il s'agisse de noms ou de pronoms. On évitera donc les formes tronquées.

Exemples :

On convoquera les ingénieures et ingénieurs retraités.

Les soudeuses et soudeurs de l'usine ont été informés des nouvelles normes de sécurité.

Cette rencontre s'adresse à tous les directeurs et à toutes les directrices du ministère.

L'université a mis ces brochures à la disposition des étudiants et des étudiantes afin de les mieux informer.

Ceux et celles qui ont sollicité une entrevue verront leur demande agréée.

Je vous invite, tous et toutes, à assister à ce concert.

## **À ÉVITER :**

### Les formes tronquées

L'emploi de finales féminines entre parenthèses et le recours aux traits obliques, tirets, virgules ou autres signes graphiques sont à rejeter. Ainsi, on n'écrira pas :

- les ingénieur(e)s retraité(e)s;
- les étudiant/e/s inscrit/e/s;
- les chirurgien,ne,s;
- les directeur-trice-s.

Il ne sera donc jamais question, à l'oral, d'«auditeurtrices»,

Il s'agit là de formes tronquées qui sont non seulement contraires à l'usage grammatical, mais nuisent à la lisibilité des textes. Il ne faut pas confondre ces modes d'écriture, à éviter, avec l'emploi que font les dictionnaires de ces signes graphiques pour présenter les éléments de formation des mots.

La langue offre une variété de constructions qui permettent de rendre efficace l'utilisation des deux genres.

## **2.2.1. Procédés stylistiques**

### 2.2.1.1. Suppression de l'article et de l'adjectif

Lorsqu'on écrit les formes des deux genres en toutes lettres, en principe on répète les articles et les adjectifs devant chacune de ces formes. Toutefois, on pourra omettre la répétition lorsque la forme masculine et la forme féminine désignent des personnes appartenant au même groupe.



Exemples :

Les candidates et les candidats absents devront prendre un autre rendez-vous.

*ou*

Les candidates et candidats absents devront prendre un autre rendez-vous.

De nombreux traducteurs et de nombreuses traductrices se sont initiés à la micro-informatique.

*ou*

De nombreux traducteurs et traductrices se sont initiés à la micro-informatique.

Chaque étudiant et chaque étudiante devra respecter le délai fixé pour l'inscription à ce programme.

*ou*

Chaque étudiant et étudiante devra respecter le délai fixé pour l'inscription à ce programme.

Tous les électeurs et toutes les électrices ont exercé leur droit de vote.

*ou*

Tous les électeurs et électrices ont exercé leur droit de vote.

#### 2.2.1.2. Utilisation de l'ellipse

On peut avoir recours à l'ellipse dans certains cas. Ce procédé, qui consiste à supprimer un mot ou un groupe de mots, doit être utilisé avec prudence pour éviter toute ambiguïté.

Exemples :

On demande un agent de recherche ou une agente de recherche.

*ou*

On demande un agent ou une agente de recherche.

On embauchera un technicien en information ou une technicienne en information.

*ou*

On embauchera un technicien ou une technicienne en information.

Toutefois, l'ellipse du deuxième élément d'un nom composé avec trait d'union n'est pas possible.

Exemples :

On demande un avocat-conseil ou une avocate-conseil.

*et non*

On demande un avocat ou une avocate-conseil.

On demande un électricien-machiniste ou une électricienne-machiniste.

*et non*

On demande un électricien ou une électricienne-machiniste.

Il en va de même des titres formés d'un nom et d'un adjectif.

Exemples :

Une ingénieure forestière ou un ingénieur forestier sera chargé de ce projet.

*et non*

Une ingénieure ou un ingénieur forestier sera chargé de ce projet.

Une directrice générale ou un directeur général siégera au comité de sélection.

*et non*

Une directrice ou un directeur général siégera au comité de sélection.

### 2.2.1.3. Coordination sans répétition

Lorsqu'un titre est épïcène, c'est-à-dire lorsqu'il possède le double genre (ex. : arbitre, juriste, dentiste), il n'est pas nécessaire de le répéter. La présence des deux genres est marquée par les deux articles coordonnés.

Exemples :

Cette commission d'enquête sera présidée par la juge ou le juge que nommera le premier ministre.

*ou*

Cette commission d'enquête sera présidée par la ou le juge que nommera le premier ministre.

On consultera une notaire ou un notaire.

*ou*

On consultera une ou un notaire.

#### 2.2.1.4. Reprise par les pronoms

Deux cas peuvent se présenter :

- 1° On a déjà employé les formes des deux genres dans une phrase; on peut alors avoir recours au pronom masculin pluriel.

Exemples :

Pour être admissibles à ce poste, les électriciennes et les électriciens doivent avoir cinq années d'expérience. **Ils** doivent aussi être disposés à travailler à l'extérieur des grands centres.

Les candidats et les candidates doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant la date indiquée. **Tous** devront subir un examen écrit.

- 2° On a eu recours soit à un nom collectif, soit à un épïcène pluriel et donc les deux genres n'ont pas été explicitement désignés. Si l'on veut que la marque du féminin apparaisse dans le texte, on utilisera les pronoms des deux genres.

Exemples :

Le personnel est convoqué à une importante réunion d'information; **ceux et celles** qui ne pourront s'y présenter devront s'informer le plus tôt possible des nouvelles directives auprès de leurs collègues.

Les pilotes menacent de déclencher une grève. **Ils et elles** réclament des mesures de sécurité plus sévères dans les aéroports.

## **2.2.2. Remarques d'ordre grammatical**

L'utilisation des formes des deux genres en toutes lettres appelle également deux remarques d'ordre grammatical, l'une ayant trait à l'accord des adjectifs et des participes, l'autre concernant la place du féminin.

### **2.2.2.1. Accord des adjectifs et des participes**

Lorsque les formes masculines et féminines sont utilisées dans un texte, on applique les règles habituelles du français pour l'accord des adjectifs et des participes.

L'accord se fait au masculin pluriel pour les mots se rapportant à la fois au nom masculin et au nom féminin dans la phrase, que ces noms soient au singulier ou au pluriel. Toutefois, quand les deux noms sont au singulier, l'accord peut aussi se faire au masculin singulier si cela n'entraîne pas d'ambiguïté.

### **2.2.2.2. Place du féminin**

Lorsque les noms masculin et féminin ne sont pas accompagnés d'un adjectif ou d'un participe et qu'il n'y a donc pas d'accord grammatical à faire, on placera indifféremment le nom masculin ou le nom féminin en premier lieu dans la phrase. Cependant, lorsque ceux-ci sont accompagnés d'un adjectif ou d'un participe, l'accord devant se faire au masculin, le nom masculin sera, en principe, placé le plus près du mot à accorder.

Exemples :

Les représentantes et représentants syndicaux et patronaux ont fait une importante déclaration à l'issue de leur rencontre.

Les policières et policiers sont invités à exprimer leurs commentaires sur cette question.

Les directrices et directeurs qui ne peuvent être présents à cette réunion ont déjà reçu le document d'orientation.

Les nombreux techniciens et techniciennes de notre service sont tous candidats à ce poste.

Les enfants seront surveillés par une monitrice ou un moniteur expérimentés.

La candidate ou le candidat choisi entrera en fonction le mois prochain.

## **2.3. Recours aux termes génériques et aux tournures neutres**

Si l'on préfère ne pas utiliser les formes des deux genres, on peut recourir à des termes génériques et à des tournures neutres.

### **2.3.1. Termes génériques**

Un terme générique est un nom, masculin ou féminin, qui peut désigner aussi bien des hommes que des femmes (ex. : une personne, les gens, la direction, la présidence).

Certains termes génériques sont des collectifs, c'est-à-dire des noms qui désignent un ensemble d'individus (ex. : le public, la foule, le personnel, la communauté, l'électorat, le corps professoral, la clientèle).

Exemples :

Au moins une fois l'an, la direction rencontre le personnel à l'occasion d'une réunion d'information.

*plutôt que*

Au moins une fois l'an, les dirigeants et les dirigeantes rencontrent les employés et les employées à l'occasion d'une réunion d'information.

Le corps professoral se prononcera lundi prochain sur les dernières offres de l'université.

*plutôt que*

Les professeurs et les professeures se prononceront lundi prochain sur les dernières offres de l'université.

Les candidatures à ce poste sont très nombreuses.

*plutôt que*

Les candidates et les candidats à ce poste sont très nombreux.

À deux jours du scrutin, les intentions de vote de l'électorat sont difficiles à cerner.

*plutôt que*

À deux jours du scrutin, les intentions de vote des électeurs et des électrices sont difficiles à cerner.

Nous essayons de satisfaire les besoins de notre clientèle.

*plutôt que*

Nous essayons de satisfaire les besoins de nos clients et de nos clientes.

L'emploi de termes génériques est particulièrement indiqué pour remplacer certaines expressions figées ne reflétant plus la réalité contemporaine. Il s'agit d'expressions formées avec le mot *homme*, telles que *hommes d'affaires*, *hommes de loi*, *hommes de lettres*, *hommes de science*. L'usage nous propose :

**gens d'affaires,**  
**gens de loi ou juristes,**  
**gens de lettres,**  
**scientifiques.**

Dans le même ordre d'idées, des expressions comme *année-homme* et *droits de l'homme* cèdent la place à **année-personne** et **droits de la personne**.

On peut bien sûr, se servir des mots *homme* et *femme* lorsqu'il est question d'une personne en particulier, ou lorsque l'on veut parler exclusivement des hommes ou des femmes qui appartiennent à un groupe.

Exemples :

Le Québec compte de plus en plus de femmes d'affaires.

Votre frère est un homme de lettres accompli.

### **2.3.2. Tournures neutres**

Par «tournures neutres», on entend des formulations moins personnalisées, des tournures de phrases infinitives ou nominales.

L'emploi de tournures neutres convient particulièrement pour la rédaction de descriptions de tâches, pour l'affichage des postes et pour les formulaires.

Exemples :

Dans un formulaire, la question «Êtes-vous de citoyenneté canadienne ?» peut remplacer «Êtes-vous citoyenne canadienne ou citoyen canadien ?».

Dans une description de tâches, les attributions principales d'un agent ou d'une agente d'information peuvent s'énoncer comme suit :

- Planifier, coordonner et surveiller le cheminement et la qualité des réponses aux demandes de renseignements du public.
- Superviser le traitement des plaintes relatives à une situation discriminatoire.
- Effectuer des recherches sur les nouvelles lois.

Ou bien ainsi :

- Planification, coordination et surveillance du cheminement et de la qualité des réponses...
- Supervision du traitement des plaintes...
- Recherche sur les nouvelles lois.

Cela permet d'éviter :

- Il ou elle planifie, coordonne...
- Il ou elle supervise...
- Il ou elle effectue des recherches...

---

## *Conclusion*

La féminisation linguistique est un défi d'écriture, une occasion de renouvellement. Ce guide constitue une synthèse des principes qui ont inspiré les travaux sur la féminisation des titres et des textes depuis déjà une quinzaine d'années.

La très grande majorité des titres et des désignations ont un féminin formé selon les règles traditionnelles de la grammaire. D'ailleurs, ces formes sont de plus en plus utilisées et attestées dans les dictionnaires courants. De nouvelles formes apparaîtront sûrement, comme il se doit, pour satisfaire aux besoins qui se feront jour.

Rédiger avec le souci de féminiser demande une attention particulière. Les recommandations et les principes présentés dans ce guide contribueront à harmoniser la féminisation des textes. Ainsi, on pourra atteindre un juste équilibre entre le recours aux tournures neutres et l'utilisation des formes masculines et féminines en toutes lettres.

Une certaine sensibilité grammaticale et l'observation attentive de l'usage seront toujours nécessaires pour résoudre de façon satisfaisante certains problèmes de rédaction. Le rédacteur ou la rédactrice dispose d'un choix de procédés large et intéressant qui lui permet de traduire à sa manière toute la richesse de la réalité.



---

## Annexe I

### Liste de titres, fonctions et appellations de personnes au féminin

un...	une...	un...	une...
<b>A</b>			
accordeur	accordeuse	artisan	artisane
acheteur	acheteuse	artiste	artiste
acquéreur	acquéreuse	assesseur	assesseure
acquéreur	acquéresse (langue juridique)	assistant	assistante
acupuncteur	acupunctrice	associé	associée
adjoint	adjointe	assureur	assureure
adjudant	adjudante	assureur-vie	assureure-vie
administrateur	administratrice	astrologue	astrologue
agent	agente	astronome	astronome
agriculteur	agricultrice	attaché	attachée
agronome	agronome	audiologiste	audiologiste
aide-comptable	aide-comptable	auditeur	auditrice
aide-mécanicien	aide-mécanicienne	auteur	auteure
aiguilleur	aiguilleuse	auxiliaire	auxiliaire
ajusteur	ajusteuse	aviculteur	avicultrice
amateur	amatrice	avocat	avocate
ambulancier	ambulancière	ayant droit	ayant droit
aménageur	aménageuse	<b>B</b>	
amiral	amirale	banquier	banquière
analyste	analyste	bâtonnier	bâtonnière
financier	financière	bénéficiaire	bénéficiaire
anatomiste	anatomiste	bibliothécaire	bibliothécaire
animateur	animatrice	bijoutier	bijoutière
annonceur	annonceure	biologiste	biologiste
apiculteur	apicultrice	blanchisseur	blanchisseuse
appareteur	apparitrice	botaniste	botaniste
applicateur	applicatrice	bottier	bottière
apprenti	apprentie	boucher	bouchère
arbitre	arbitre	boulangier- pâtissier	boulangère- pâtissière
arboriculteur	arboricultrice	boursier	boursière
archéologue	archéologue	boxeur	boxeuse
architecte	architecte	brigadier	brigadière
archiviste	archiviste	briqueleur- maçon	briqueuseuse- maçonne
armurier	armurière	buandier	buandière
arpenteur	arpenteuse	bûcheron	bûcheronne
arpenteur- géomètre	arpenteuse- géomètre	bruiteur	bruiteuse

un...	une...	un...	une...
<b>C</b>			
câbleur	câbleuse	communicateur	communicatrice
cadet	cadette	compagnon	compagne
cadre	cadre	compositeur	compositrice
cadreur	cadreuse	concepteur	conceptrice
caissier	caissière	concierge	concierge
camelot	camelot	conducteur	conductrice
cameraman		conférencier	conférencière
(v. cadreur)		confrère	consoeur
camionneur	camionneuse	conseil	conseil
candidat	candidate	conseiller	conseillère
canoteur	canoteuse	juridique	juridique
capitaine	capitaine	conservateur	conservatrice
caporal	caporale	consommateur	consommatrice
cardiologue	cardiologue	consul	consule
cariste	cariste	consultant	consultante
carreleur	carreleuse	contractuel	contractuelle
cartographe	cartographe	contremaître	contremaîtresse
catalogueur	catalogueuse	contrôleur	contrôleuse
cavalier	cavalière	coopérant	coopérante
cégépien	cégépienne	coordonnateur	coordonnatrice
censeur	censeuse	cordonnier	cordonnière
chapelier	chapelière	coroner	coroner
chargé de...	chargée de...	correcteur	correctrice
chargeur	chargeuse	correspondancier	correspondancière
charpentier	charpentière	correspondant	correspondante
chaudronnier	chaudronnière	cotisant	cotisante
chauffeur	chauffeuse	courrier	courrière
chef	chef	courtier	courtière
chercheur	chercheuse	couseur	couseuse
chiropraticien	chiropraticienne	couturier	couturière
chirurgien	chirurgienne	couvreur	couvreuse
chômeur	chômeuse	créateur	créatrice
chorégraphe	chorégraphe	critique	critique
chroniqueur	chroniqueuse	cytologiste	cytologiste
chronométréur	chronométreuse		
cimentier	cimentière	<b>D</b>	
client	cliente	dactylographe	dactylographe
clown	clown	danseur	danseuse
coiffeur	coiffeuse	danseur de ballet	ballerine
collaborateur	collaboratrice	débardeur	débardeuse
collègue	collègue	débosseleur	débosseleuse
colonel	colonelle	décorateur	décoratrice
combattant	combattante	découvreur	découvreuse
comédien	comédienne	décrocheur	décrocheuse
commandant	commandante	délateur	délatrice
commis	commis	délégué	déléguée
commis-vendeur	commis-vendeuse	délinquant	délinquante
commissaire	commissaire	demandeur	demandeuse

un...	une...	un...	une...
demandeur	demanderesse (langue juridique)	étudiant	étudiante
dentiste	dentiste	évaluateur	évaluatrice
denturologiste	denturologiste	examineur	examinatrice
dépanneur	dépanneuse	expert	experte
député	députée	expert-comptable	experte-comptable
dessinateur	dessinatrice	exploitant	exploitante
détective	détective	<b>F</b>	
détenteur	détentriche	fabricant	fabricante
détenu	détenue	facteur	factrice
diététiste	diététiste	facturier	facturière
diffuseur	diffuseuse	ferblantier	ferblantière
diplomate	diplomate	ferrailleur	ferrailleuse
diplômé	diplômée	financier	financière
directeur	directrice	finisseur	finisseuse
dirigeant	dirigeante	fondeur	fondeuse
docteur	docteur	foreur	foreuse
doyen	doyenne	forgeron	forgeronne
<b>E</b>		formateur	formatrice
ébéniste	ébéniste	fournisseur	fournisseuse
éclairagiste	éclairagiste	fraiseur	fraiseuse
écolier	écolière	franchiseur	franchiseuse
économe	économe	<b>G</b>	
économiste- conseil	économiste- conseil	garde	garde
écrivain	écrivaine	garde-forestier	garde-forestière
éditorialiste	éditorialiste	gardien	gardienne
éducateur	éducatrice	général	générale
électeur	électrice	généticien	généticienne
électricien	électricienne	géologue	géologue
élève	élève	géomètre	géomètre
éleveur	éleveuse	géophysicien	géophysicienne
embaumeur	embaumeuse	gérant	gérante
émetteur	émettrice	gestionnaire	gestionnaire
employé	employée	golfeur	golfeuse
employeur	employeuse	goûteur	goûteuse
emprunteur	emprunteuse	gouverneur	gouverneure
encodeur	encodeuse	graveur	graveuse
enfant	enfant	greffier	greffière
enquêteur	enquêteuse	guide	guide
enseignant	enseignante	<b>H</b>	
entraîneur	entraîneuse	homme-grenouille	femme-grenouille
entrant	entrante	horloger	horlogère
entrepreneur	entrepreneuse	horticulteur	horticultrice
équarrisseur	équarrisseuse	hôte	hôte (qui est reçue)
essayeur	essayeuse	hôte	hôtesse (qui reçoit)
esthéticien	esthéticienne		
estimateur	estimatrice		

un...	une...	un...	une...
hôtelier	hôtelière		
huileur	huileuse		
huissier	huissière		
<b>I</b>			
illustrateur	illustratrice		
imprésario	imprésario		
imprimeur	imprimeuse		
indicateur	indicatrice		
industriel	industrielle		
infirmier	infirmière		
ingénieur	ingénieure		
ingénieur civil	ingénieure civile		
ingénieur forestier	ingénieure forestière		
inspecteur	inspectrice		
installateur	installatrice		
instituteur	institutrice		
instructeur	instructrice		
intendant	intendante		
intérimaire	intérimaire		
interlocuteur	interlocutrice		
interne	interne		
intervenant	intervenante		
intervieweur	intervieweuse		
investisseur	investisseuse		
<b>J</b>			
jardinier	jardinière		
jockey	jockey		
jointoyeur	jointoyeuse		
juge	juge		
juré	jurée		
juriste	juriste		
<b>L</b>			
lamineur	lamineuse		
lecteur	lectrice		
législateur	législatrice		
lettreur	lettreuse		
lieutenant	lieutenante		
lieutenant-gouverneur	lieutenante-gouverneure		
locuteur	locutrice		
lotisseur	lotisseuse		
luthier	luthière		
<b>M</b>			
machiniste	machiniste		
maçon	maçonne		
magasinier	magasinière		
magistrat	magistrate		
maire	mairesse		
maître	maître		
	maîtresse		
	(dans certaines expressions)		
malfaiteur	malfaitrice		
mannequin	mannequin		
manoeuvre	manoeuvre		
maquilleur	maquilleuse		
maraîcher	maraîchère		
marchand	marchande		
marchandiseur	marchandiseuse		
marguillier	marguillière		
marin	marin		
matelot	matelot		
mécanicien	mécanicienne		
médecin	médecin		
meneur	meneuse		
menuisier	menuisière		
mésadapté social	mésadaptée sociale		
metteur en scène	metteure en scène		
meunier	meunière		
mineur	mineure		
mineur	mineuse		
	(travail dans les mines)		
ministre	ministre		
modiste	modiste		
moniteur	monitrice		
monteur	monteuse		
mouleur-fondeur	mouleuse-fondeuse		
mouliste	mouliste		
<b>N</b>			
narrateur	narratrice		
naturiste	naturiste		
naturopathicien	naturopathicienne		
navigateur	navigatrice		
nettoyeur	nettoyeuse		
notaire	notaire		
notateur	notatrice		

un...	une...	un...	une...
<b>O</b>			
officiel	officielle	préposé	préposée
officier	officière	présentateur	présentatrice
opérateur	opératrice	président	présidente
opticien	opticienne	principal	principale
orateur	oratrice	procureur	procureure
orchestrateur	orchestratrice	producteur	productrice
orfèvre	orfèvre	professeur	professeure
orienteur	orienteuse	professeur-chercheur	professeure-chercheuse
outilleur	outilteuse	programmeur	programmeuse
ouvrier	ouvrière	promoteur	promotrice
<b>P</b>		proposateur	proposéeuse
participant	participante	prospecteur	prospectrice
particulier	particulière	puériculteur	puéricultrice
fiduciaire	fiduciaire	<b>R</b>	
pasteur	pasteure	radiologiste	radiologiste
patient	patiente	radiologue	radiologue
pâtissier	pâtissière	rapporteur	rapporteuse
patron	patronne	réalisateur	réalisatrice
patronnier	patronnière	recenseur	recenseuse
patrouilleur	patrouilleuse	récepteur	réceptrice
payeur	payeuse	recruteur	recruteuse
paysagiste	paysagiste	recteur	rectrice
pêcheur	pêcheuse	rectifieur	rectifieuse
pédologue	pédologue	rédacteur	rédactrice
peintre	peintre	régisseur	régisseuse
pensionnaire	pensionnaire	registraire	registraire
perruquier	perruquière	rembourseur	rembourseuse
pharmacien	pharmacienne	remplaçant	remplaçante
physicien	physicienne	réparateur	réparatrice
pilote	pilote	répartiteur	répartitrice
pisciculteur	piscicultrice	repasseur	repasseuse
plaignant	plaignante	répétiteur	répétitrice
plâtrier	plâtrière	répondant	répondante
plombier	plombière	reporteur	reporteuse
poète	poète	représentant	représentante
policier	policière	requérant	requérante
polisseur	polisseuse	résident	résidente
pompier	pomprière	responsable	responsable
porte-parole	porte-parole	restaurateur	restauratrice
poseur	poseuse	retraité	retraîtée
postulant	postulante	réviseur	réviseuse
potier	potière	<b>S</b>	
pourvoyeur	pourvoyeuse	salarié	salariée
praticien	praticienne	sapeur-pompier	sapeuse-pomprière
prédécesseur	prédécesseure	sauveteur	sauveteuse
préfet	préfète		
premier ministre	première ministre		

un...	une...	un...	une...
savant	savante	travailleur	travailleuse
scruteur	scrutatrice	social	sociale
sculpteur	sculpteuse	tricoteur	tricoteuse
secrétaire	secrétaire	trieur	trieuse
secrétaire- trésorier	secrétaire- trésorière	tuteur	tutrice
sénateur	sénatrice	tuyauteur	tuyauteuse
sergent	sergente	typographe	typographe
serrurier	serrurière		
serveur	serveuse	<b>U</b>	
soigneur	soigneuse	universitaire	universitaire
soldat	soldate	usager	usagère
solliciteur	solliciteuse	utilisateur	utilisatrice
sortant	sortante		
soudeur	soudeuse	<b>V</b>	
souffleur	souffleuse	vainqueur	vainqueur
sous-chef	sous-chef	vendeur	vendeuse
sous-ministre	sous-ministre	vérificateur	vérificatrice
soussigné	soussignée	vice-président	vice-présidente
spectateur	spectatrice	vice-roi	vice-reine
stagiaire	stagiaire	vitrier	vitrière
substitut	substitut	voyageur	voyageuse
successeur	successeuse	voyagiste	voyagiste
supérieur	supérieure	voyant	voyante
superviseur	superviseuse		
surintendant	surintendante	<b>X</b>	
surveillant	surveillante	xénophile	xénophile
syndic	syndique		
		<b>Z</b>	
<b>T</b>		zootechnicien	zootechnicienne
tailleur	tailleuse		
tanneur	tanneuse		
tapissier	tapissière		
technicien	technicienne		
téléphoniste	téléphoniste		
témoin	témoin		
teneur de livres	teneuse de livres		
tireur de joints (v. jointoyeur)			
tisserand	tisserande		
titulaire	titulaire		
tôlier	tôlière		
topographe	topographe		
tourneur	tourneuse		
traducteur	traductrice		
traiteur	traiteuse		
trappeur	trappeuse		
travailleur	travailleuse		

## Annexe II

### Gazette officielle du Québec

---

#### Avis de recommandation

---

28 juillet 1979

##### Féminisation des titres

38. Relativement au genre des appellations d'emploi, l'Office de la langue française a recommandé l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles :

- soit à l'aide du féminin usité. Exemples : couturière, infirmière, avocate;
- soit à l'aide du terme épïcène marqué par un déterminant féminin. Exemples : une journaliste, une architecte, une ministre;
- soit par la création spontanée d'une forme féminine qui respecte la morphologie française. Exemples : députée, chirurgienne, praticienne;
- soit par l'adjonction du mot femme. Exemples : femme-magistrat, femme-chef d'entreprise, femme-ingénieur\*.

Note. – Malgré l'avis déjà émis sur la formation femme + substantif apposé (femme-ingénieur, par exemple), celle-ci n'a pas été retenue dans le document intitulé *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage* (texte approuvé par l'Office de la langue française lors de sa deux cent dix-septième séance, le 4 avril 1986 [décision n° 86-217-253]) qui constitue la plus récente position de l'Office en matière de féminisation des titres.

28 mars 1981

##### Féminin des titres Affichage des postes

404. Le recours aux termes génériques englobant hommes et femmes (personne, gens, personnel, fonctionnaire, stagiaire, etc.), précédés de l'article approprié, dans les textes suivis de toute nature.

Le recours, notamment dans les descriptions de tâches, aux verbes à l'infinitif, aux tournures ou phrases nominales et aux énumérations.

L'utilisation d'appellations d'emploi, de titres de fonction et de désignations de personne (homme, femme; candidat, candidate, etc.), au masculin et au féminin, en toutes lettres.

L'usage dans les appellations d'emploi composées (secrétaire-trésorier, secrétaire-trésorière; secrétaire général, secrétaire générale) du masculin et du féminin, en toutes lettres, lorsqu'une partie de l'appellation est épïcène\* et l'autre pas.

Note. – La langue offre une variété de procédés stylistiques qu'il convient d'utiliser :

1. Le recours à des formulations impersonnelles, notamment dans les formules; ainsi

l'on préférera : Êtes-vous de citoyenneté canadienne? à *Êtes-vous citoyen canadien?*

2. Le recours au pluriel pour les appellations d'emploi épïcènes, ou au genre indifférencié (masculin) appliqué au poste plutôt qu'à la personne.

Exemples : Les secrétaires ont la responsabilité principale du classement...  
Les fonctions relatives au poste de psychiatre sont les suivantes :...

3.. Le recours au masculin pluriel, s'il y a lieu, conformément aux règles d'accord grammatical pour les adjectifs, les attributs, les participes et les pronoms, de même que pour les noms en apposition et pour les déterminants, si ces derniers ne font pas partie de l'appellation d'emploi.

Exemple : Les infirmières et infirmiers, candidats aux postes de représentants... Ils pourront...

4.. Le recours à la note explicative, en début de texte, pour signifier clairement que la forme masculine non marquée désigne aussi bien les femmes que les hommes, lorsque les recommandations précédentes ne peuvent s'appliquer.

\* épïcène, adj. On appelle épïcènes les noms qui, appartenant à la catégorie des animés, ont la propriété d'avoir un double genre grammatical, correspondant chacun à un des termes de l'opposition de sexe (genre naturel).

*La modification au premier paragraphe de cet avis est parue le 25 juillet 1981.*

---

24 mars 1984

#### **911. Féminin des titres**

Le mot délégué prend au féminin la forme de déléguée lorsque la personne qu'il désigne est une femme.



Achévé d'imprimer en juin 1991  
sur les presses de l'imprimerie  
Vitray Inc.

**T**rouver le féminin d'un titre de fonction est une chose, l'intégrer harmonieusement dans un texte en est une autre.

Le guide *Au féminin* répond à ce double défi en proposant à tous ceux et celles qui veulent féminiser leurs textes des règles et des procédés qui respectent les principes fondamentaux de la grammaire.

Axé sur la qualité du français, ce guide contient de nombreux exemples qui mettent en valeur les ressources dont dispose la langue pour s'adapter aux réalités contemporaines.

ISBN 2-551-14559-7



90000

9 782551 145591



Gouvernement du Québec  
Office de la  
langue française

1085

Imprimé au Québec, Canada